Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260402-2026_04_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 2 avril, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 28 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Pierre-Yves LE JALLÉ, Michèle COLLIN, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN

Absents :
Hugo MAIRE donne pouvoir à Christine LE CADRE, en date du 30/03/2026

Date de convocation : 25/03/2026 **Date d'affichage convocation** : 26/03/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 09/04/2026

Mme Christine LE CADRE a été désignée **secrétaire de séance**.
Les débats sont retransmis sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=UldUV1d8vgs)

Délibération 2026 04 002
NOMINATION D'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Considérant que Mme la Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à des adjoints et, en l'absence ou en complément, à des conseillers municipaux,
Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et le suivi de certains dossiers spécifiques,
Mme la Maire propose de nommer un conseiller délégué aux missions "Actions sociales, solidarités, accès au logement"
Conformément aux dispositions en vigueur, une indemnité de fonction lui sera attribuée dans la limite de l'enveloppe globale des indemnités allouées aux élus.
Mme la Maire propose de nommer à ces fonctions M. Jean-Luc PICHOT.

Aucun autre candidat ne s'étant proposé aux fonctions,
M. Jean-Luc PICHOT est désigné, à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, moins 4 abstentions (Pierre-Yves LE JALLÉ, Michèle COLLIN, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN), en qualité de **conseiller municipal délégué,** chargé des missions "Actions sociales, solidarités, accès au logement".
Conformément aux dispositions en vigueur, une indemnité de fonction lui est attribuée dans la limite de l'enveloppe globale des indemnités allouées aux élus.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Christine LE CADRE
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)